

La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne 1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne Tel: 02 43 01 40 10 mèl: contact@ste-suzanne.com

Avril 2012 nº 46

Manuela Montebrun



Samedi 3 mars, l'école Perrine Dugué a accueilli Manuela MONTEBRUN, l'une des plus grandes sportives mayennaises. C'est très gentiment qu'elle a répondu aux nombreuses questions des élèves des cours moyens 1^{ère} et 2^{ème} années et des parents.

Erve et Charnie/Sulzheim

Partnerschaft Jumelage



1967



Sulzheim

Ste.Suzanne

Le Conseil d'Administration du Comité d'échange Erve-et-Charnie/
Sulzheim s'est réuni mardi 6 mars et a
procédé à l'élection ou à la réélection des
membres du bureau. Le conseil a par ailleurs établi le programme de l'échange qui
aura lieu du jeudi 7 au lundi 11 juin 2012
dans notre communauté de communes,
avec la venue de la chorale d'hommes de
Sulzheim qui se produira plusieurs fois,
notamment à Chammes, Ste-Suzanne (au
cours de la messe) et Saint-Jean sur Erve.

Olivier Nicoleau, nouveau Kiné



« Kinésithérapeute, je suis spécialiste en thérapie manuelle et sportive. Je travaille depuis 27 ans à Paris et je suis très heureux de vous accueillir dans mon nouveau cabinet de Sainte-Suzanne à partir de mai 2012. »

Les Coëvrons



Le Conseil municipal de Sainte-Suzanne a pris le vendredi 16 mars 2012 une décision très importante, en émettant un vote favorable (à l'unanimité moins un vote blanc) au projet de fusion de 5 entités (les Communautés de communes d'Erve et Charnie, de Bais, du pays de Montsûrs, du pays d'Évron, et du SVET - Syndicat à Vocation Économique et Touristique des Coëvrons) en une seule communauté nouvelle de 39 communes et 27 800 habitants, qui devrait voir le jour le 1er janvier 2013.

Suite page 10

AG du fil d'argent



Les membres sortants du Conseil d'administration ont tous été réélus.

L'assemblée générale s'est terminée par un goûter servi à la centaine d'adhérents présents.

Commerçants dynamiques

Pas moins de 20 commerçants de Sainte-Suzanne s'organisent pour développer des animations au sein de la commune en liaison avec la municipalité et Médiéville53. Une initiative qui va amplifier encore le dynamisme de notre belle cité.

Suite page 8

Ouverture de la pêche



Samedi 10 mars, dès 8 heures, de nombreux pêcheurs se sont donné rendezvous sur les bords de l'Erve. Si la température était idéale, certains ont regretté que l'eau soit si claire et que le niveau soit si bas pour la saison.

Le bicentenaire de l'école Sainte-Marie

Le 29 avril 2012, l'école Sainte-Marie fêtera les 200 ans de l'enseignement catholique au cœur de l'un des plus beaux villages médiévaux de France.

Placée sous le signe de la convivialité, la journée donnera lieu à de nombreuses animations. Demandez le programme!

Préparé de longue date en partenariat avec de nombreux acteurs locaux, ce bicentenaire mobilise notamment le CIAP du château de Sainte-Suzanne, les ateliers d'histoire de la Charnie, le musée du jouet, le Conservatoire de la Charnie, l'association des Amis de Sainte-Suzanne, l'équipe enseignante et les parents de l'école.

Festive, cette journée a aussi pour but de renforcer les liens dissous par le temps et les aléas de la vie quotidienne entre des générations d'enfants et de parents qui ont fréquenté l'école et tous ceux qui la font vivre encore aujourd'hui. En voici les principaux moments forts :

<u>Visites-conférences</u> de l'histoire et de l'architecture de l'école animées par Nicolas Foisneau, chercheur à l'inventaire du Conseil Général de la Mayenne. Il affûtera nos regards sur les vestiges du bâti qui recèlent des trésors du XIIème siècle, soulignera la richesse et la complexité de l'imbrication des différentes reprises architecturales jusqu'au XIXème siècle et s'attardera sur l'authenticité de la dernière classe construite en 1893.

<u>Rencontres, témoignages et partage d'expériences</u> grâce à l'aide des Ateliers d'histoire de la Charnie afin qu'existe pleinement cette « mémoire vive » qu'ils se chargent de recueillir, de partager et de transmettre. Une exposition de photographies anciennes et d'objets divers liés à l'école sera prétexte à libérer la parole, à échanger et partager nos émotions.

<u>Ateliers de confection et manipulation de jeux anciens</u> pour que les petites mains se joignent à la parole et transmettent la richesse d'un savoir-faire perdu.

Les murs de vieilles pierres de l'école Sainte-Marie et la mémoire des anciens gardent le souvenir d'histoires vécues depuis près de deux siècles. Pour que nous lisions ou entendions ces moments de vie qui témoignent, par leur authenticité, de la valeur du site, de son profond ancrage au cœur de la cité et dans la vie de chacun, venez nombreux le 29 avril prochain.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

L'école Sainte-Marie, 4 rue dorée, 53270 Sainte-Suzanne, tél : 02 43 01 43 22

Ou Fabienne NEAU-PAPINEAU, 28 rue nationale, 53270 Saint-Jean sur Erve, tél: 02 43 68 84 41.

Le menu est un coq au vin pour les adultes + une tartelette pour 12€ et pour les enfants assiette anglaise + une glace pour 6€.

VVF-villages: Nos vacanciers s'y plaisent... beaucoup

Le bilan de la saison VVF 2011 est paru. 12 303 nuitées ont été enregistrées au *VVF-villages* de Sainte-Suzanne l'an passé, pour un chiffre d'affaires de 181 000 €. Les pavillons ont été loués pour 3 262 journées, avec un taux d'occupation moyen de 56%. L'objectif 2012 est d'atteindre une progression de 30% du chiffre d'affaires. A noter que les pavillons ont été loués hors saison touristique pour les techniciens du Réseau Ferré de France (RFF) chargés de la réfection de la ligne de chemin de fer Le Mans-Laval. Les retombées économiques indirectes du Village dans un rayon de 20km ont été estimées à 207 000€, dont 24 000€ pour Sainte-Suzanne même. La Communauté de Communes, propriétaire, a par ailleurs décidé de consacrer 12 000€ par an de dépenses d'investissement aux travaux de gros entretien du village (notamment réfection des boiseries et pose de mitigeurs dans les anciens pavillons).

Le taux de satisfaction des résidents a été mesuré : 99% de satisfaits, ce qui fait du village VVF de Sainte-Suzanne le 1^{er} en France pour la satisfaction des clients sur l'ensemble des *Villages Liberté*.

Bravo à Patrick LE MOING, directeur, et aux équipes du VVF-villages de Sainte-Suzanne pour ces beaux résultats!

http://www.vvf-villages.fr/location-vacances/vacances-sainte-suzanne-vvf-villages.html

Assemblée Générale de l'Amicale du fil d'argent

Bernadette CABALLERO, Présidente de l'amicale du fil d'argent, a convié les adhérents de l'association à se réunir en assemblée générale à la salle des fêtes Fernand Bourdin le jeudi 15 mars.

Le bilan moral, présenté par Huguette CHOISNET, secrétaire, et le bilan financier présenté par Éliane GUYON, trésorière, ont été approuvés à l'unanimité.

Les membres sortants du Conseil d'administration ont tous été réélus.

L'assemblée générale s'est terminée par un goûter servi à la centaine d'adhérents présents.





Comité d'échange Erve et Charnie/Sulzheim

Le Conseil d'Administration du Comité d'échange Erve-et-Charnie/ Sulzheim s'est réuni mardi 6 mars et a procédé à l'élection ou à la réélection des membres du bureau :

Président : Damien BARRIER

Vice président : Hubert DUVAL Trésorier : Jean-Luc CHARLOT

Trésorier adjoint : Dominique SERGENT

Secrétaire : Christelle RAGAINE

Secrétaire adjointe : Anne-Claire BACH-BONNEAU

Le conseil a par ailleurs établi le programme de l'échange qui aura lieu du jeudi 7 au lundi 11 juin 2012 dans notre communauté de communes, avec la venue de la chorale d'hommes de Sulzheim qui se produira plusieurs fois, notamment à Chammes, Sainte-Suzanne (au cours de la

messe) et Saint-Jean sur Erve.

Plus de détails sur le blog du Comité : http://echange-ccecsulzheim.blog4ever.com/blog/index-286951.html Site de la chorale de Sulzheim : http://mgvsulzheim.de/



Communiqués d'ERDF

À retenir en cas de crise :

Pour les habitants des communes du département de la Mayenne, ERDF assure une permanence téléphonique 24h/24 : 09 726 750 53

Consignes de sécurité :

Ne jamais toucher des fils tombés à terre,

Signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas, poteaux endommagés, etc.) au numéro indiqué ci-dessus, Placer les groupes électrogènes individuels ou collectifs à l'extérieur des habitations,

Respecter les zones de danger balisées.

Survol par hélicoptère de la commune de Sainte-Suzanne

« Dans le cadre d'une visite de lignes électriques par hélicoptère sur le département de la Mayenne, afin d'améliorer la qualité de la distribution de l'énergie électrique, un hélicoptère a survolé à très basse hauteur, les lignes surplombant le territoire de la commune de Sainte-Suzanne (hors agglomération).

Nous sommes conscients de la gêne qu'un tel survol a pu provoquer et nous vous demandons de bien vouloir nous en excuser auprès des habitants de votre commune. »

Galette des rois des anciens combattants

La galette des rois des anciens combattants prévue début février a dû être reportée en raison des mauvaises conditions climatiques : sol verglacé et recouvert de neige. Le président, Bernard Clairet n'a pas voulu faire prendre le moindre risque aux adhérents de l'Amicale.

Ainsi, mardi 6 mars, une vingtaine de personnes se sont retrouvées au restaurant « Beauséjour » pour partager la galette des rois.

Germaine Vovard, Madame Nédellec, Raymond Morin et Maurice Suard ont été élus reines et rois de l'après midi.



Manuela Montebrun à l'école Perrine Dugué

Samedi 3 mars, l'école Perrine Dugué a accueilli Manuela MONTEBRUN, l'une des plus grandes sportives mayennaises. C'est très gentiment qu'elle a répondu aux nombreuses questions des élèves des cours moyens 1^{ère} et 2^{ème} années et des parents.

Différents sujets ont été abordés et notamment sa carrière sportive de haut niveau et ses nombreux records ainsi que les raisons pour lesquelles elle avait choisi ce sport. Elle a d'ailleurs rappelé qu'elle était toujours détentrice du record de France du lancer de marteau avec un jet à 74,66m. Concernant son éventuelle participation aux jeux olympiques de Londres, elle a déclaré : « Ce n'est pas gagné, on verra cela aux championnats de France, en juin, à Angers. » Elle a affirmé que son meilleur souvenir des jeux olympiques était celui de Pékin, où elle s'était classée 5^{ème}.

Pour terminer cette rencontre, les enfants, après avoir vu et manipulé « son » fameux marteau, lui ont offert un magnifique bouquet de fleurs.

Audrey LE COQ, la directrice de l'école, explique que dans la perspective des jeux olympiques de Londres, un pentathlon moderne va être organisé à Sainte-Suzanne, en fin d'année scolaire avec la participation de l'école de Voutré. Les deux classes vont s'affronter dans cinq épreuves aménagées pour les enfants : la natation, l'escrime, le tir à la sarbacane, la course et le vélo.



Manuela MONTEBRUN en bref

Manuela MONTEBRUN, née le 13 novembre 1979 à Laval est une athlète française qui pratique le lancer de marteau ; elle est licenciée au Stade Lavallois.

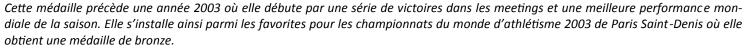
Elle était scolarisée au collège de Bais quand elle a découvert ses aptitudes et son habileté au lancer de marteau.

Après avoir joué au football dans sa jeunesse, elle se tourne vers l'athlétisme à l'âge de 13 ans, pratiquant d'abord le lancer du poids. Ce n'est qu'en intégrant l'INSEP qu'elle se tourne définitivement vers le lancer de marteau.

Elle se qualifie pour la finale lors de ses premiers championnats du monde d'athlétisme en 1999 à Séville, mais n'accède pas à la finale lors des jeux olympiques d'été en 2000 ; son 2^{ème} essai, bien que semblant valable, n'est pas mesuré.

La délégation française obtient qu'elle soit repêchée pour la finale avant qu'elle ne soit définitivement écartée.

En 2001, elle obtient le titre européen espoir avant de terminer 5^{ème} des mondiaux d'Edmonton. C'est à Munich lors des championnats d'Europe d'athlétisme 2002 qu'elle obtient sa première médaille. Elle devient ainsi la première athlète française depuis Micheline OSTERMEYER et son doublé poids/disque de 1948 à obtenir une médaille dans l'épreuve des lancers.



Lors des jeux olympiques d'Athènes, elle est éliminée dès les qualifications. L'année suivante, elle termine à la 4^{ème} place lors des mondiaux d'Helsinki.



Week-end théâtre

L'association des parents d'élèves de l'école publique Perrine Dugué avait organisé un week-end théâtre le samedi 3 et le dimanche 4 mars dernier.

180 personnes environ ont pu assister à ces deux représentations de la pièce « *les héritiers* » interprétée par la troupe « *Quat'coins* » de Saint-Ouen des Toits.

Les spectateurs ont passé un agréable moment de détente et de rire grâce aux nombreux rebondissements qui n'ont pas manqué de nous surprendre.

Une excellente initiative; souhaitons que cette expérience soit renouvelée.



Appel d'offres pour le Plan Local d'Urbanisme

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Commune de Sainte-Suzanne

Correspondant : Roland GAILLARD - 1, place Hubert II de Beaumont - 53270 Sainte-Suzanne, tél : 02.43.01.40.10, fax : 02.43.01.44.09, courriel : contact@ste-suzanne.com.

Principale activité du pouvoir adjudicateur : services généraux des administrations publiques.

Type de procédure : Procédure adaptée.

Objet du marché :

Etude du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Sainte-Suzanne.

Code NUTS: FR513.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

40% - moyens, références et compétences.

30% - prix.

20% - méthodologie.

10% - délais.

Date limite de réception des candidatures : 20/04/2012 à 12H00.

Adresse où elles doivent être transmises : MAIRIE DE SAINTE-SUZANNE, 1 PLACE HUBERT II DE BEAUMONT, 53270 SAINTE-SUZANNE, tél :

02.43.01.40.10, fax: 02.43.01.44.09.

Autres renseignements:

Renseignements complémentaires :

Renseignements à prendre auprès de la Direction Départementale des Territoires - Monsieur MARHIC Alain au 02.43.67.89.09 ou Monsieur

GAILLARD Roland, 1er adjoint au Maire au 02.43.01.40.10.

Date d'envoi du présent avis : 16/03/2012.

Infos pratiques

Mairie:

1, place Hubert II de Beaumont

53270 Sainte-Suzanne Tél : 02 43 01 40 10 Fax : 02 43 01 44 09

Mél: contact@ste.suzanne.com

Internet: http://www.ste-suzanne.com
Site touristique: http://www.ste-suzanne.fr
Déclaration de chiens dangereux (rappel)

Horaires d'ouverture au public :

Mardi et vendredi toute la journée – 9h00/12h30 et

13h30/17h

Jeudi matin: 9h00/12h30 Samedi matin: 9h/12h Fermeture au public:

Lundi et mercredi toute la journée

Jeudi après midi

Si vous êtes propriétaire d'un chien potentiellement dangereux : chiens de 1^{ère} catégorie (pit-bulls, boer bulls,...) ou de 2^{ème} catégorie (rottweiler, American Staffordshire terrier,...), vous devez prendre immédiatement contact auprès d'un vétérinaire et venir **impérativement le déclarer à la mairie.** Vous devez vous assurer que votre chien soit toujours promené muselé et tenu en laisse par une personne majeure.

Les animaux domestiques :

Chaque propriétaire est responsable! Les animaux doivent être tenus en laisse et ne doivent pas divaguer. Le Maire est habilité à verbaliser les propriétaires de chiens ne veillant pas à maintenir propres les lieux de promenade de leur animal.

Par ailleurs, de plus en plus de chiens errants sont signalés en mairie par la population.

Merci aux propriétaires d'être vigilants vis-à-vis de leurs animaux.

Les bruits du voisinage : (rappel)

Arrêté préfectoral n°2008-D-278 portant règlementation des bruits de voisinage :

<u>Propriétés privées – article 9</u> « Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que motoculteurs, tondeuses à gazon, pompes

d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,

Les samedis et mercredis de 9h à 12h et de 15h à 19h,

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

<u>Travaux de terrassements :</u>

À la demande du SIAEP (syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) de Sainte-Suzanne, l'entreprise GTCanalisation a procédé à des travaux de terrassements route de Montsûrs (au niveau de la Taconnière), route d'Assé le Béranger et rue des Granges (en bas de la Grande Rue).

Ces travaux ont été nécessaires pour la pose de **débitmètres**, sur les canalisations d'eau potable existantes. Ces appareils ont pour but de déceler d'éventuelles fuites d'eau sur le réseau d'eau potable du syndicat (plus de 80km sur l'ensemble des communes de Sainte -Suzanne, Chammes et Blandouet).

La pose des débitmètres a nécessité de nombreuses coupures d'eau dont les Suzannais ont eu à subir les effets. Que chacun de vous veuille bien nous excuser pour les désagréments que ces coupures d'eau ont pu provoquer dans votre vie quotidienne.



"PÉCHÉ DE GOURMANDISE" LE BISTROT

3bisplace Hubert II de Beaumont 53270 SAINTE-SUZANNE

Convivialité autour d'un verre

Dégustation de produits du terroir

Restauration Tartinerie Salon de thé/Glacier

RÉSERVATION: 06 25 45 66 39

Réouverture Dimanche 01 Avril à partir de 10h

Aline et Christophe

seront heureux de vous présenter leur cuisinier Pierre-Edouard et de vous accueillir pour une nouvelle saison estivale.

- Nouvelle carte gustative à découvrir
- des soirées à thèmes tout au long de la saison
- Un aménagement, à l'étage, de la salle pour vous accueillir plus nombreux (repas familial, anniversaire, groupe...)
- une terrasse plus conviviale et toujours des produits Mayennais à découvrir...

Réservation: Aline au 06.25.45.66.39 par mail: peche-de-gourmandise@live.fr



53270 SAINTE-SUZANNE

UUVERT LES SAMEDIS ET DIMANCHES

Vente sur palettes arrivage permanent de lots Destockage, fin de série ...

Tél: 02.43.01.46.20





Olivier Nicoleau, nouveau Kiné à Sainte-Suzanne

« Dans la vie, il y a des signes qui ne trompent pas. À l'âge de 12 ans, je suis venu à Sainte-Suzanne et je me souviens d'une forteresse médiévale endormie et couverte de végétation.

Pendant l'été 2009, je suis revenu et là, j'ai eu un coup de foudre auquel je n'ai pas résisté. Féru d'histoire, j'ai acheté une maison dans laquelle je venais le plus souvent possible. J'ai rencontré les gens très accueillants et chaleureux. De fil en aiguille, le cabinet de kinésithérapie étant vide, j'ai décidé de venir m'installer parmi vous.

Kinésithérapeute, je suis spécialiste en thérapie manuelle et sportive. Je travaille depuis 27 ans à Paris et je suis très heureux de vous accueillir dans mon nouveau cabinet de Sainte-Suzanne à partir de mai 2012. »

Olivier NICOLEAU
Cabinet de kinésithérapie
Pôle Ambroise Paré
11, bis Place Ambroise de Loré
53270 Sainte-Suzanne
Téléphone: 02 43 90 22 09





COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ERVE ET CHARNIE SERVICE ENFANCE JEUNESSE 1 BIS RUE JEAN DE BUEIL

53270 STE SUZANNE

Tél: 02 43 01 08 01 ou 02 43 01 08 02



Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 18h, le vendredi de 8h30 à 16h et le samedi de 9h00 à 16h 45

(le samedi, appelez avant de passer, car l'animatrice est peut-être en animation)

Séjour escalade/découverte des grottes les 16,17 et 18 Avril 2012

INSCRIPTION du mardi 13 Mars 2012, 8h30 au Vendredi 6 Avril 2012, 16h.

Pour les enfants de 8 à 12 ans

♥Hébergement au CAPA de Saulges.

♥Initiation à l'escalade sur 2 jours

♥Journée d'exploration des grottes de Saulges avec un guide.

Tarif indicatif :50 € à 60 € en fonction du quotient familial

19^{ème} Rallye de la St Georges

19ème Rallye de la St Georges Dimanche 22 avril 2012 Sainte-Suzanne Venez participer à la randonnée annuelle de l'ACREM sur les sentiers de Sainte-Suzanne, l'un des plus beaux villages de France

PROGRAMME

Rassemblement Parking des Charrières

9H: Petit déjeuner 9H30: Tous en selle A partir de 10H:

Exposition et vente d'objets d'équitation

Visite de la Cité en carriole

13H: Pot de l'amitié avec les participants Repas (porcelet à la broche, dessert)







Des commençants Dynamiques Vous accueillent











Votre annonce commerciale ici!

Vous êtes commerçant, artisan à Sainte-Suzanne ou Président d'association:

Pour faire figurer la carte de visite de votre entreprise ou association dans ce journal, le tarif est le suivant :

- . 6 mois (6 numéros de « la Voix du conseil ») : 60€
- . 1 an (12 numéros de « la Voix du conseil ») : 100€ Inscription à la mairie : 02 43 01 40 10

Votre annonce permettra de faire baisser le coût du journal pour les contribuables suzannais et assurera votre publicité auprès de tous les habitants : le journal est distribué chaque mois dans toutes les boîtes à lettres de la commune (550 exemplaires) et peut être consulté sur le site internet de la commune.

Circulation et stationnement

Avec l'arrivée du printemps cesse la tolérance de circulation et de stationnement dans les rues de la cité médiévale et place Hubert II de Beaumont.

Depuis le 1^{er} avril, vous devez respecter scrupuleusement les règles de l'arrêté municipal et indiquées sur les panneaux dans la partie médiévale de la Cité accessible par la rue Henri IV ou la rue de la belle étoile :

- autorisation d'accès pour les seuls riverains et personnes à mobilité réduite (SENS INTERDIT pour tous les autres), mais avec respect de la « zone de rencontre » limitée à 20 km/h,
- autorisation de « dépose-minute » (donc : moins de 10 minutes d'arrêt)
- mais INTERDICTION DE STATIONNER.

Utilisez les parkings de la place Ambroise de Loré, de la place des Charrières, ou, si vous habitez ou travaillez DANS la cité, le parking situé au bas du parc de la butte verte.

La Gendarmerie a été prévenue de la réactivation de ces règles, valables jusqu'à la Toussaint, et est habilitée à verbaliser à tout moment (jour et nuit).

Ouverture de la pêche en rivière de 1 ère catégorie

À l'occasion de l'ouverture de la pêche, Alain Fouqueray, président de la « truite suzannaise », et une vingtaine de pêcheurs membres de l'association, ont déversé dans l'Erve, en plusieurs endroits diffé-

rents, 500 kg de truites « arc en ciel » ou « fario ».

Samedi 10 mars, dès 8 heures, de nombreux pêcheurs se sont donné rendez-vous sur les bords de l'Erve. Si la température était idéale, certains ont regretté que l'eau soit si claire et que le niveau soit si bas pour la saison.

Malgré tout, la majorité des pêcheurs semblait satisfaite : peu d'entre eux sont rentrés « bredouilles ». Quelques belles prises de truites « fario » ont été réalisées. Le travail d'alevinage commencé depuis quelques années semble porter ses fruits; de nombreuses truitelles, aussitôt remises à l'eau, ont été prises : c'est un signe très encourageant pour les années à venir.



Eclairage public

ARRETE DU MAIRE N° 16-2012

PORTANT REGLEMENTATION DES HEURES DE MISE EN SERVICE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Le Maire de la commune de Sainte-Suzanne,

Vu

- CONSIDERANT la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et l'insécurité, d'engager des actions volontaristes en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande en électricité, et, considérant que, à certaines heures, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue;
- CONSIDERANT l'installation d'armoires dites astronomiques qui permet l'arrêt automatique de l'éclairage public au lever du soleil; Arrête:

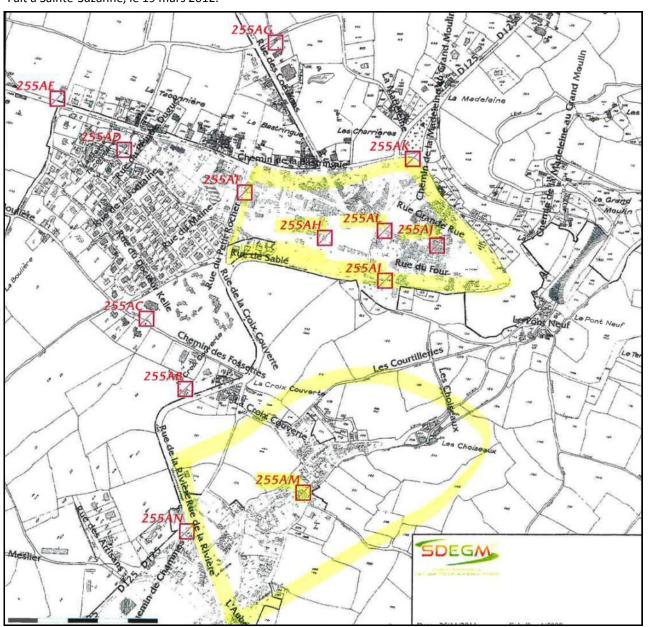
Article 1er : pour un éclairage public nécessaire, suffisant et durable, celui-ci est programmé aux lieux, dates et heures indiqués dans les zones suivantes :

- postes AI, AJ, AH, AL (couvrant l'ensemble de la Cité Médiévale et la place Ambroise de Loré) et le poste AM couvrant une partie du secteur de la Rivière:
 - pour la période du 1er mai au 30 septembre: coupure à 23h30 et allumage à 06h00
 - pour la période du 1er octobre au 30 avril: coupure à 22h30 et allumage à 06h00
- pour tous les autres secteurs et toute l'année: coupure à 22h30 et allumage à 06h00 Cette mesure est applicable à compter du 1er avril 2012.

Article 2:

....

- Une publicité des dispositions sera faite par voie de presse et sur le site internet de la commune.
- Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et précise que la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Fait à Sainte-Suzanne, le 19 mars 2012.



la Communauté de Communes des Coëvrons

Le Conseil municipal de Sainte-Suzanne a pris le vendredi 16 mars 2012 une décision très importante, en émettant un vote favorable (à l'unanimité moins un vote blanc) au projet de fusion de 5 entités (les Communautés de communes d'Erve et Charnie, de Bais, du pays de Montsûrs, du pays d'Évron, et du SVET - *Syndicat à Vocation Économique et Touristique des Coëvrons*) en une seule communauté nouvelle de 39 communes et 27 800 habitants, qui devrait voir le jour le 1er janvier 2013.

Ce nouvel établissement public de coopération intercommunale se dénommera **Communauté de communes des Coëvrons** (CCC ou 3C). Notre Communauté de communes avait également voté positivement en ce sens le 8 mars dernier, par 24 voix pour, 0 contre et 1 bulletins blancs..

C'est la décision la plus importante depuis la décision de Sainte-Suzanne de créer avec les 10 autres communes du canton un SIVM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) le 21 octobre 1965, puis l'année suivante de créer le SVET des Coëvrons.

Plus tard le SIVM deviendra SIVOM puis District d'Erve et Charnie (en 1992), enfin Communauté de communes (en 2000). On lui doit beaucoup de réalisations sur notre territoire, comme la voirie intercommunale, le premier centre de secours, la piscine, le VVF-villages, et plus récemment l'acquisition et les travaux au Grand-moulin. Le site des grottes et du canyon de Saulges et la zone artisanale intercommunale située à Vaiges sont également de son ressort.

Le SVET, ce sont entre autres les médiathèques et bibliothèques, l'école de musique (Conservatoire et Pôle culturel d'Évron), la gestion des déchets et l'environnement, l'animation économique. Le SVET avait aussi financé dès sa création la route qui mène au Tertre-Ganne et aménagé le "chemin des crêtes" vers Torcé-Viviers.

Pourquoi aller plus loin aujourd'hui? Parce que cette coopération déjà ancienne peut dans d'autres domaines apporter plus de services à nos habitants en mutualisant nos moyens, tout en gardant les services de proximité indispensables dans chaque commune. A l'heure où les crédits d'État et les subventions se font de plus en plus rares, la taille de notre communauté de communes (5 200 h) est trop petite pour faire face. En se regroupant, les moyens seront mieux utilisés et l'on pourra assurer davantage de projets :

"Si nous nous projetons dans l'avenir de notre territoire, nous avons en effet le devoir de nourrir une ambition pour lui. Un projet ambitieux permettra de retenir les compétences, d'en attirer de nouvelles et de participer à développer son activité économique. Il permettra également de conforter la place des Coëvrons dans le département et la région.

Après Laval, Mayenne et Château-Gontier, nous devenons le 4ème territoire le plus important du département. Nous appartenons tous à un même bassin de vie, quels que soient les atouts des composants du territoire.

Nous avons un devoir de solidarité, solidarité entre les communes et entre les habitants.

Pour y parvenir, nous devons avoir quelques lignes directrices, parmi lesquelles: confiance, équité et responsabilité.

Il n'est pas possible de construire une entité nouvelle solide si nous ne travaillons pas en confiance.

Une parfaite transparence et l'habitude de travailler ensemble ne pourront que contribuer à l'accroître.

Un projet ne sera bien vécu que s'il apporte le maximum d'équité.

Les communes du territoire ont des caractéristiques différentes, que ce soit en matière géographique, économique ou encore touristique.

La future communauté de communes doit se donner pour objectif d'apporter les mêmes services à toute la population, où qu'elle se trouve. (...)

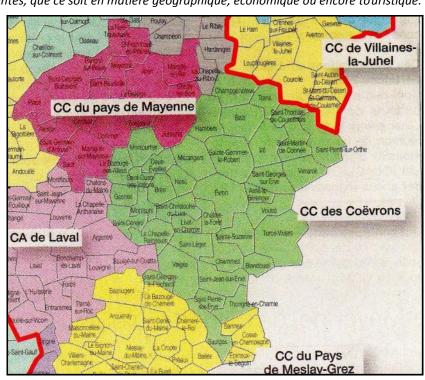
La création d'une structure unique pour les Coëvrons ne veut pas dire que demain tout sera possible. Nous devrons être très vigilants en matière budgétaire.

Un projet ne sera bien vécu que s'il apporte le maximum d'équité. Les communes du territoire ont des caractéristiques différentes, que ce soit en matière géographique, économique ou encore touristique. L

a future communauté de communes doit se donner pour objectif d'apporter les mêmes services à toute la population, où qu'elle se trouve. (...)

La création d'une structure unique pour les Coëvrons ne veut pas dire que demain tout sera possible. Nous devrons être très vigilants en matière budgétaire.

Une hiérarchisation des projets, une prospective financière à 4 ou 5 ans et une attention toute particulière aux dépenses de personnel seront, selon nous, l'expression de cette responsabilité." (Joël Bedouet, Maire d'Évron, actuel président du Comité de pilotage Coëvrons 2013).



D'ores et déjà un compromis a été trouvé pour la fiscalité communautaire des 39 communes, garantissant pour les communes d'Erve et Charnie la stabilité fiscale.

Fiscalement, la Grande Communauté de communes CCC n'affectera donc pas ce que vous payez habituellement, à quelques euros en plus ou en moins.

Des projets importants pour Sainte-Suzanne sont programmés pour les tout prochains exercices, outre les investissements habituels (voirie...): la fin de l'aménagement du Grand-moulin, la construction du nouveau centre de secours, le contournement nord, sans compter la gestion de la piscine Jean-Taris, du VVF-villages, du camping, du tennis, du terrain de sports ou du musée de l'auditoire qui sera désormais assurée par la CCC.

Nous participerons parallèlement aux coûts du cinéma Yves-Robert d'Évron, à la piscine de Bais, aux futures suppressions de passages à niveau ou au contournement routier d'Évron....

La solidarité intercommunale au sein des Coëvrons s'ouvre avec confiance vers l'avenir, avec le rôle primordial d'Évron au centre, mais avec la vitalité, l'équilibre et la personnalité de toutes les petites communes autour de notre ville-centre.

"Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin"...

(Jean-Pierre Morteveille, maire de Sainte-Suzanne, président du Comité de pilotage Coëvrons 2013 d'octobre 2008 à septembre 2011).



Nos rendez-vous de mai

Mardi 1^{er} mai (fête du travail)

14h30 : terrains de pétanque de la salle Maxime Létard – Tournoi de pétanque – Francs-Tireurs Suzannais

Dimanche 6 mai (2^{ème} tour des élections présidentielles)

14h45 : musée de l'auditoire –promenade des moulins (promenade commentée) -Les amis de Sainte-Suzanne

15h : CIAP – concert – « le chant du violoncelle » - CIAP/Conservatoire des Coëvrons

18h : salle Fernand-Bourdin – soirée électorale (dépouillement)

Lundi 7 mai

16h : CIAP – visite commentée de la forteresse **Mardi 8 mai** (fête de la Victoire, fête de l'Europe)

8h : plan d'eau des Chauvinières – concours de pêche – la Truite Suzannaise

11h : cité – cérémonie du 8 mai et fête de l'Europe – commune

Sont ouverts tout le mois d'avril

CIAP au château – Horaires et périodes d'ouverture :

Ouvert tous les jours de 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15.

Gratuit le premier dimanche du mois.

Musée de l'Auditoire

Ouverture du musée le dimanche 8 avril de 14h30 à 18h.

Ouvert de 14h30 à 18h30 les week-ends d'avril, mai et juin.

Promenade des moulins : RV à 14h45 devant le Musée de l'auditoire le 1^{er} dimanche de chaque mois.

<u>La Ferté Clairbois – Domaine du Chevalier</u> (Association Spectacle & Chevalerie)

Reprise du spectacle « Mystère de la Recouvrance » dans la cour de la forteresse les 06/07/20/21 juillet et les 10/11/17/18/24/25 août 2012 à partir de 21h30.

Les volontaires intéressés par de petits rôles ou de la figuration sont priés de se faire connaître au 02 43 01 42 15 ou <u>gillesraab@ferteclairbois.com</u>

Répétitions du 02 au 06 juillet 2012.

Tous les dimanches à partir de 12h30 : restauration médiévale (sur réservation)

Toute l'année sur réservation.

Renseignements:

Centre Médiéval et Culturel du Maine, La Ferté Clairbois – DoMaine du chevalier, 53270 Sainte-Suzanne

Tél: 02 43 01 42 15 Fax: 02 43 01 45 31

E-mail: gillesraab@ferteclairbois.com Site internet: http://www.ferteclairbois.com

<u>Musée du jouet et de la plaque émaillée</u> (Association II était une fois le XXe siècle)

Réouverture du musée le premier week-end d'avril

Samedi et dimanche de 14h30 à 18h30 Demi-tarif le dimanche

Nos rendez-vous d'avril

Vacances scolaires zone A du 7 au 22 avril; zone C du 14 au 29 avril 2012.

Dimanche 1er avril

14h45 : musée de l'auditoire –promenade des moulins (promenade commentée) -Les amis de Sainte-Suzanne

15h : CIAP – concert : duo flûte-piano – Musiques pour tous

Du 4 au 6 avril

20 à 30 camping-cars du club des Tournesols d'Avrillé (49) séjourneront Place des Charrières.

Jeudi 5 avril

Course cycliste – passage du circuit de la Sarthe-Pays de la Loire (Place Ambroise de Loré)

Vendredi 6 Avril

Au Château de Sainte-Suzanne, le Président de l'Association des Maires de France, Norbert Bouvet, accueille pour une journée de travail les Présidents et Directeurs généraux de toutes les Communautés de Communes de la Mayenne.

Dimanche 8 avril (Pâques)

11h : parc de la Butte Verte – course aux œufs de Pâques – Médiéville 53

De 10h à 18h : La Ferté Clairbois - Marché Médiéval (marché artisanal du Moyen Âge) - Spectacle & Chevalerie

De 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15 : CIAP - Rallye découverte de la forteresse : « Le trésor des Beaumont »

De 14h30 à 18h30 : musée de l'auditoire – réouverture du musée et début de la nouvelle exposition « Les Vikings » - Amis de Sainte-Suzanne

15h : La Ferté Clairbois – spectacle médiéval : « la mort des Rois » - Spectacle & Chevalerie

Lundi 9 avril (lundi de Pâques)

De 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15 : CIAP – Rallye découverte de la forteresse : « Le trésor des Beaumont »

De 10h à 18h : La Ferté Clairbois – Marché Médiéval (marché artisanal du Moyen Âge) – à 15h grand spectacle « *la mort des Rois* » *Spectacle & Chevalerie*

Mardi 10 avril

11h : CIAP - « Dessine- moi le château de Sainte-Suzanne » (public : enfants de 5/7 ans)

14h : CIAP - « le secret des bâtisseurs » (public : enfants de 8/12 ans)

Mercredi 11 avril

Randonnée pédestre à Saulges – circuit de 10km – (possibilité de circuit réduit) -13h30 : parking de la Croix Couverte (camping)

Jeudi 12 avril

11h : CIAP – « Dessine- moi le château de Sainte-Suzanne » (public : enfants de 5/7 ans)

14h : CIAP – « le secret des bâtisseurs » (public : enfants de 8/12 ans)

Samedi 14 avril

20h45 : église – Concert de printemps – Harmonie de Sainte-Suzanne

Dimanche 15 avril

Vers 11h45 : place Ambroise de Loré – passage de 200 motards – sortie touristique du moto-club villainais

15h : La Ferté Clairbois – spectacle médiéval : « la vie du chevalier » - Spectacle & Chevalerie

16h : CIAP - découverte à l'aide de ses sens « le CIAP dans tous les sens »

Vers 16h45 : Place Ambroise de Loré – passage de véhicules anciens – sortie touristique de Toussamis autos

Mardi 17 avril

11h : CIAP - « Dessine- moi le château de Sainte-Suzanne » (public : enfants de 5/7 ans)

14h : CIAP – « le secret des bâtisseurs » (public : enfants de 8/12 ans)

Jeudi 19 avril

11h : CIAP - « Dessine- moi le château de Sainte-Suzanne » (public : enfants de 5/7 ans)

14h : CIAP – « le secret des bâtisseurs » (public : enfants de 8/12 ans)

Samedi 21 avril

19h30 : La Ferté Clairbois salle des « lions » - repas à thème : l'Italie - Spectacle & Chevalerie

20h30 : église – concert - Chorale Résonnances Le Mans

Dimanche 22 avril (1^{er} tour des élections présidentielles)

10h : place des Charrières – Rando et promenades équestres – « rallye équestre de la Saint-Georges » - ACREM

15h : La Ferté Clairbois - spectacle médiéval : « la vie du chevalier » - Spectacle & Chevalerie

18h : salle Fernand Bourdin – soirée électorale : dépouillement

Mercredi 25 avril

Randonnée pédestre à Saint-Léger —randonnée pique nique: 10h - parking de la Croix Couverte (terrain de camping) ou 10h15 — plan d'eau de Saint-Léger

Dimanche 29 avril

10h : école Sainte-Marie – bicentenaire de l'école Sainte-Marie – APE école privée

12h : espace sportif de la salle Maxime Létard – Buffet champêtre – Francs-Tireurs Suzannais

15h – 15h30 – 16h et 16h30 : CIAP – « *Les instantanés du CIAP »* - **Les périodes historiques** (la Préhistoire, l'Antiquité, le Moyen Âge, les Temps Modernes)

15h : La Ferté Clairbois – spectacle médiéval : « la vie du chevalier » - Spectacle & Chevalerie

Lundi 30 avril

16h : CIAP - visite commentée de la forteresse

